



AVIS PUBLIC

Promulgation Règlement 653-3

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la ville de L'Île-Perrot tenue le 14 février 2017, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 653-3 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 653 (RMH 330) relatif au stationnement »

Le règlement numéro 653-3 entre en vigueur le jour de sa publication.

Ledit règlement et le présent avis peuvent être consultés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de L'Île-Perrot sis au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la Ville à www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce 15 février 2017.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière